



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 décembre
Présidence: Mme Brigitte Leprovost
Objet : BUDGET 2015

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 20/2014 de la Municipalité du 3 novembre 2014,
- lu le rapport de la Commission des finances chargée de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 49 voix (à l'unanimité)



- **d'approuver** le budget 2015 tel que présenté par la Municipalité.

Les résultats de ce budget se présentent comme suit :

Recettes totales	CHF	36'189'000
Charges totales	CHF	35'898'900
Excédent de recettes	CHF	290'100

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

La Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 décembre 2014
Présidence: Mme Brigitte Leprovost
Objet : DEMANDE DE CRÉDIT POUR LA MISE EN SÉPARATIF DES EAUX USÉES ET DES EAUX
CLAIRES DU QUARTIER SOUS-GOURZE À RIEUX

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 21/2014 de la Municipalité du 27 octobre 2014,
- lu les rapports de la Commissions ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DECIDE

par 49 voix (à l'unanimité)



- 1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux de mise en séparatif des eaux usées et des eaux claires du quartier Sous-Gourze à Riex ;
- 2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 279'000.- hors taxes ;
- 3. **de laisser la compétence** à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
- 4. **d'amortir** l'investissement relatif à la construction d'un collecteur de CHF 279'000.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 9'300.- par année (chapitre 461), la première fois au budget 2016.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

La Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAU

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 décembre 2014
Présidence: Mme Brigitte Leprovost
Objet : TRAVAUX D'ENTRETIEN DANS LES OUVRAGES DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE

CONCLUSIONS LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAU

- vu le préavis n° 22/2014 de la Municipalité du 3 novembre 2014,
- lu les rapports de la Commissions ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 50 voix (à l'unanimité)



- 1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux d'entretien des ouvrages du réseau d'eau sous pression ;
- 2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 201'700.- ;
- 3. **de laisser la compétence** à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
- 4. **d'amortir** l'investissement comme suit :
 - amortissement unique à charge de l'exercice 2016 des travaux figurant sous chiffres 1 à 3 (CHF 96'700) sous déduction des subventions ECA de CHF 11'750, soit CHF 84'950 ;
 - amortissement de l'investissement relatif à l'appareillage du Devin (chiffre 4 du préavis) de CHF 105'000 sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 3'500 par année, la première fois au budget 2016.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

La Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 décembre 2014

Présidence: Mme Brigitte Leprovost

Objet : REMPLACEMENT DE LA CONDUITE DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET DE DÉFENSE
INCENDIE SUR LE TRONÇON « RÉSERVOIR DES CRÊTS – CHEMIN DE LA BOVARDE »

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUX

- vu le préavis n° 24/2014 de la Municipalité du 27 octobre 2014,
- lu les rapports de la Commissions ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 50 voix (à l'unanimité)



- 1. **d'autoriser** la Municipalité à réaliser les travaux de remplacement de la conduite d'eau potable ;
- 2. **d'octroyer** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 546'150.- hors taxes ;
- 3. **de laisser la compétence** à la Municipalité quant au choix du moment, ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
- 4. **d'amortir** l'investissement relatif à l'eau par les subventions ECA estimée à CHF 84'000.- et le solde de CHF 462'150.- sur une durée de 30 ans, à raison de CHF 15'500.- par année (chapitre 811), la première fois au budget 2016.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

La Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo



COMMUNE DE BOURG-EN-LAVAUUX

EXTRAIT du procès-verbal du Conseil communal

Séance : 5 décembre 2014

Présidence: Mme Brigitte Leprovost

Objet : CAFÉ-RESTAURANT DE L'HÔTEL DU MONDE A GRANDVAUX – DÉPLACEMENT ET TRANSFORMATION DE LA CUISINE, RAFRAÎCHISSEMENT DES WC ET DE LA CAGE D'ESCALIER

CONCLUSIONS

LE CONSEIL COMMUNAL DE BOURG-EN-LAVAUUX

- vu le préavis n° 25/2014 de la Municipalité du 10 novembre 2014,
- lu les rapports de la Commissions ad hoc et de la Commission des finances chargées de son étude,
- considérant que cet objet a été régulièrement porté à l'ordre du jour,

DÉCIDE

par 46 voix et 3 abstentions



- 1. **d'autoriser** la Municipalité à engager les travaux de déplacement et réfection de la cuisine du café-restaurant de l'Hôtel du Monde à Grandvaux :
- 2. **De lui accorder** à cet effet un crédit d'investissement de CHF 436'000.- ;
- 3. **de laisser la compétence** à la Municipalité quant au choix du mode de financement, et en cas d'emprunt, du moment ainsi que des modalités de l'emprunt, ceci en conformité avec l'article 4 alinéa 7 de la loi sur les communes (LC) ;
- 4. **d'amortir** l'investissement sur une durée de 10 ans, à raison de CHF 43'600.- par année, le premier au budget 2016.

Ainsi délibéré en séance du 5 décembre 2014

La Présidente

La Secrétaire

Brigitte Leprovost

Eliane Fedrigo